L'UNSA VOUS INFORME

Négociations – JUIN 2024

NAO (Négociations Annuelles Obligatoires)

Ce mois ci s'est tenue la 3ème réunion des NAO. Sans grande surprise, seules 3 revendications ont été retenues parmi toutes les propositions faites à la direction. **Aucune augmentation de la valeur du point, pas de réelle mesure en faveur du pouvoir d'achat...**

Mais des négociations vont bientôt s'ouvrir pour :
- **permettre aux cadres autonomes de bénéficier de la majoration du travail les samedis, dimanches et jours fériés** lorsque cela s'impose (proposition UNSA et CFE-CGC)
- la **monétisation d'une partie des jours inscrits sur le CET** (propostion CFE-CGC)
- la mise en place du **forfait mobilité durable** (proposition formulée par tous les syndicats)

Cette dernière revendication va ouvrir la prochaine réunion des négociations mensuelles de juillet, dont voici l'ordre du jour :
- Révision de l'accord relatif aux frais de transport visant à la mise en place du **forfait mobilité durable**
- Commission de suivi de l'accord frais de santé/prévoyance
- Commission de suivi de l'accord relatif au projet social de l'EFS – hygiène, sécurité, santé et conditions de vie au travail
- Information sur les modalités d'application de la loi DDADUE **(acquisition de CP pendant un arrêt maladie)**
- Point d'échange sur la mise en œuvre de la **JSO**

Si vous voulez vous exprimer sur ces sujets, c'est le moment !

Contactez nous : efs@unsa.org

à partir d'une boîte mail personnelle hors réseau EFS

Accord Indemnités de remplacements inopinés

La première version de cet accord ayant échoué, la direction a remis à signature une nouvelle version. Mais attention, contrairement à ce que vous pouvez lire dans d'autres communications :

rien n'est encore signé !

Pour rappel, il n'y a aucun syndicat majoritaire (> 50%) à l'EFS. Il faut donc être au moins 2 à signer, voire 3. Si cette nouvelle version obtient suffisamment de signatures, (date limite de signature : 05/07), nous vous tiendrons informés le mois prochain.

Plutôt que d'être les 1ers à vous donner une info, à l'UNSA, nous préférons attendre qu'elle soit fiable.

L'UNSA VOUS INFORME

CSEC – JUIN 2024

Projet d'arrêté relatif aux qualifications de certains personnels :

Le but de cet arrêté est de réduire les obligations réglementaires en matière de qualification d'un certain nombre de **responsables et personnels de laboratoire**. C'est un pas de plus vers la démédicalisation de notre établissement qui peine toujours à recruter. A croire qu'il est plus simple de faire modifier les lois que d'améliorer nos conditions de travail et l'attractivité de l'EFS !

Le Haut Conseil des Professions Paramédicales, où siège l'UNSA, s'était déjà prononcé contre ce projet d'arrêté, le mois dernier. En cohérence, **l'UNSA EFS a voté contre** ce projet et continuera à défendre la sécurité transfusionnelle.

Brèves de CSEC :

- **MTI - Projet Drug Cell** : ce projet doit permettre de développer des thérapies innovantes et d'en garantir l'accès au plus grand nombre. Ces thérapies innovantes permettent de soigner des maladies graves ou aujourd'hui incurables, comme certains cancers, des maladies rares telles que le Vitiligo sévère, et des pathologies plus fréquentes, comme l'arthrose ou encore les AVC. Ce PIIEC (projet important d'intérêt européen commun) coordonné par l'EFS, permet à la France de se positionner au cœur de la bioproduction de demain.

- Projet de **dématérialisation des fiches de paie** : pas de date, mais c'est dans les tuyaux

- Projet de **fermeture de toutes les QBD le 25/12** prochain. Une astreinte technique devrait être mise en place...à suivre

Consultation sur la DOETH (Déclaration obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés) et les actions en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés :

Déclaration UNSA

Le taux d'emploi des personnes titulaires d'une Reconnaissance de Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) a connu une augmentation en 2023, s'établissant à présent à 7,15%, malgré des disparités entre les régions où les taux varient entre 3.77% et 10.58%.
Le dernier Rapport DOETH 2023 fait état de dépenses relatives à l'emploi des travailleurs handicapés dont 81% sont affectés au maintien dans l'emploi, ce qui représentent 121 105€. Mais ce taux d'emploi au-dessus du minimum légal n'a pas de sens sans une application sincère et bienveillante de l'accord handicap de l'EFS. Sujet pourtant maintes fois soulevé durant les CSEC et les CSE.

En effet on constate trop souvent un manque d'accompagnement que ce soit des travailleurs handicapés eux-mêmes ou de leur encadrement, pour faire de ces embauches une réussite. En dépit de son existence, l'accord handicap peine à être appliqué et ne bénéficie pas à tous les salariés qui pourraient y prétendre. On constate également trop de situations qui débouchent sur un licenciement. A tel point que bon nombre de personnels qui pourraient bénéficier des dispositions de l'accord handicap, renoncent à se faire connaître, de peur que cela ne nuise à leur emploi et/ou à leur carrière.

L'UNSA émet donc un **avis défavorable** sur le bilan DOETH 2023 et alerte une nouvelle fois la direction nationale sur la non application des mesures prévues dans l'accord handicap dans de nombreuses régions et dénonce une gestion du handicap trop souvent indigne d'un établissement comme le nôtre et irrespectueuse envers les travailleurs handicapés.

Mail UNSA : efs@unsa.org

L'UNSA VOUS INFORME

Plan de transformation de l'EFS

Les 11 premières priorités de transformation ont été présentées, en CSEC, par le nouveau Directeur Général de l'EFS – Guillaume DU CHAFFAUT (également Directeur de la transformation de l'EFS).

On nous l'assure !? Ce n'est pas un plan d'économies !? Les principaux objectifs sont : l'amélioration de la qualité du service rendu au système de santé, renforcement de la sécurité des pratiques et le bon usage des deniers publics.

Concrètement, voici ce qui nous attend :

Il va falloir accélérer sur les projets suivants...

1. Questionnaire d'entretien pré don dématérialisé
2. Modernisation et sécurisation des infrastructures des systèmes d'information
3. Convergence des bases régionales
4. Simplification « réglementaires »
5. Développement des coopération avec les établissements de santé : délivrance à distance, finalisation du déploiement de la BNPI ES

… et approfondir les axes suivants

6. Mutualisation des fonctions support
7. Modernisation de l'activité d'immuno-hématologie / délivrance (IH DEL)
8. Diagnostic et adaptation de la collecte
9. Optimisation des flux et de la territorialité de la chaîne transfusionnelle
10. Regroupement de certaines activités : rapprochement avec des bio-génopôles, biologie moléculaire des groupes sanguins, plateformes de bioproduction
11. Définition de la stratégie data, notamment pour prendre le virage de l'IA

Projet de DSI unique (Systèmes d'Information)

Les principales transformations porteront sur six domaines fonctionnels :

- Le management du SI
- Le SI Médico Technique (Inlog et ses composants connexes)
- Le SI Relations Partenaires e-santé (les échanges avec les établissements de santé et autres partenaires)
- Les SI Connexes et Innovations : Middleware HLA (Shela), Maintenance prédictive et déploiement automates, les applications régionales (SI de laboratoires, SI services techniques), les applications transverses Sharepoint, IWS,et TMC
- La Production informatique : (serveurs, applications techniques, bases de données, cyber sécurité...)
- Le Support et Environnement de Travail Numérique : AMI, dépannage, installation, accompagnement, la gestion des postes de travail et de leur environnement ainsi que la téléphonie.

Une question ? Contactez-nous : efs@unsa.org